

LA MAISON-DIEU

N° 87

LE CANON DE LA MESSE

SOMMAIRE

L'ARTICLE 50 de la constitution conciliaire sur la Liturgie ratifie l'immense effort accompli aujourd'hui dans l'Eglise pour bien saisir la structure de la Messe ainsi que la fonction et le caractère propre (*propria ratio*) de chacune de ses parties, et il y voit la base, non seulement de la participation active, mais de la réforme de la Messe elle-même. Or, tout cet effort converge vers le Canon, la grande prière qui, du dialogue de la Préface jusqu'au *Per Ipsum* et à l'Amen de l'assemblée, forme le cœur de la liturgie eucharistique.

Pour mieux comprendre la prière eucharistique romaine, les liturgistes ont, au cours du dernier quart de siècle, élargi leur regard et travaillé dans une triple direction : en cherchant à éclairer la grande prière eucharistique par la liturgie de la dernière Cène, en examinant la plus ancienne anaphore chrétienne connue, celle d'Hippolyte de Rome, et plus généralement par l'étude comparative de la grande prière eucharistique dans les différentes liturgies chrétiennes. C'est, dans le présent cahier, le but des articles du R. P. LIGIER, un des meilleurs spécialistes de la comparaison entre liturgie chrétienne et liturgie juive, de Dom BOTTE, éditeur de la *Tradition apostolique*, et du R. P. JUNGSMANN.

De ces articles ainsi que des deux études, se complétant l'une l'autre, du R. P. L. BOUYER sur la nature de la Préface, et du regretté Dom BRUYLANTS sur chacune des préfaces romaines, plusieurs conclusions se dégagent en ce qui concerne tant la grande prière eucharistique en général que notre Canon romain.

1° La première de ces conclusions, immédiatement assimilée par la culture liturgique des années récentes, est que la prière eucharistique, préface comprise, forme un tout, une prière unique, dont la catéchèse, la théologie et naturellement aussi la réforme liturgique, se doivent de mettre en valeur l'unité. Et, comme le souligne très bien le P. L. BOUYER, cette unité n'est pas rompue par le Sanctus, même si celui-ci est littérairement une addition.

2° Contrairement à ce que pensaient les liturgistes du Moyen Age, ce ne sont pas les seules paroles de la consécration qui remontent à la dernière Cène : la prière eucharistique dans son ensemble prend la suite des deux bénédictions que tout juif devait prononcer sur le pain et sur le vin, et que sans doute le Seigneur Jésus formula à sa manière le soir de la Cène. Ainsi s'ouvre aux hypothèses et à la recherche un champ nouveau, que l'étude très fouillée du P. LIGIER fera découvrir à beaucoup.

3° Dans la grande prière, on reconnaît l'importance majeure de l'action de grâce pour l'économie du salut, concentrée sur le Christ dans l'anaphore d'Hippolyte, traitée beaucoup plus largement dans les anaphores orientales, morcelée au long de l'année liturgique dans les préfaces romaines.

4° La liturgie comparée montre que si le Canon romain parle relativement peu de l'économie du salut, il a en revanche développé l'aspect sacrificiel de l'Eucharistie plus largement que toutes les autres anaphores, et cela, comme le relève Dom BOTTE, dès le IV^e siècle.

5° Il serait d'ailleurs arbitraire, parce que contraire à la tradition primitive de l'Eglise, de vouloir choisir entre l'aspect sacrificiel et l'aspect d'action de grâce. Comme le remarque le Dr BETZ, spécialiste éminent de la théologie de l'Eucharistie dans les premiers siècles chrétiens, sacrifice et action de grâce ne s'excluent pas, mais s'incluent mutuellement, et la patristique est convaincue de l'équation sacrifice = action de grâce = mémorial.



En étudiant le Canon romain et en comparant ses mérites avec ceux des anaphores orientales, plusieurs collaborateurs du présent cahier ont réfléchi à une éventuelle réforme du Canon. A ce même sujet, Dom VAGAGGINI vient de consacrer un petit livre, dont nous reproduisons ici l'introduction.

Dans sa ligne propre, le Canon romain a besoin d'être amélioré sur certains points de détail, par exemple, en sim-

plifiant les deux listes des saints, mais surtout en donnant à la préface commune le caractère d'une action de grâce synthétique pour l'histoire du salut et en éliminant celles des préfaces propres qui n'ont pas vraiment pour objet l'un des événements ou l'un des aspects de l'économie salvatrice : l'article de Dom Bruylants, mort quatre jours après avoir présenté au *Consilium* l'état des travaux du groupe *De orationibus et praefationibus* dont il était le rapporteur, apprécie la valeur de chacune des préfaces actuelles de façon précise, mais à partir de critères qui sont peut-être un peu trop rigoureux. De son côté, Dom Botte suggère que la première partie de l'anaphore d'Hippolyte soit adaptée en forme de préface, ce qui serait un remède à la sécheresse actuelle de la préface commune.

La réforme devrait-elle aller plus loin et admettre dans la liturgie romaine une pluralité de Canons, comme il y a une pluralité d'anaphores dans les liturgies orientales ? C'est ce que plusieurs proposent, soit sous la forme de créations nouvelles (Dom Vagaggini), soit (selon la suggestion de Dom Botte et du P. L. Bouyer) en empruntant à l'Orient l'anaphore égyptienne de saint Basile¹, texte du IV^e siècle, sensiblement contemporain du Canon romain, ne dépassant pas celui-ci en longueur, et remarquable par son caractère biblique.

Si nouvelle qu'elle soit par rapport à la tradition romaine, la proposition d'une pluralité de Canons (le Canon actuel étant naturellement conservé comme l'un d'eux) mérite à notre avis d'être retenue, car elle pourrait apporter à la piété eucharistique latine un grand enrichissement, tout en palliant certaines difficultés du Canon romain. Ce ou ces Canons devraient garder la même structure fondamentale que notre Canon (y compris sans doute une préface variable); leur longueur ne devrait pas dépasser celle du Canon actuel, et peut-être même serait-il souhaitable qu'il existe une forme de Canon notablement plus brève. En outre, il conviendrait que les nouveaux Canons, et le Canon romain lui-même, permettent une participation plus active de l'assemblée par quelques acclamations appropriées, comme cela est traditionnellement pratiqué en Orient : l'article du P. GELINEAU en indique les motifs et suggère quelles pourraient en être les modalités de réalisation.

1. Malgré le nom de saint Basile qui lui est attaché, cette anaphore est en réalité antérieure à saint Basile et c'est celle sur la base de laquelle saint Basile a composé l'anaphore *byzantine* de saint Basile.

Louis LIGIER, S.J. Professeur à l'Université Grégorienne	<i>De la Cène de Jésus à l'Anaphore de l'Eglise ...</i>	7
Bernard BOTTE, Moine du Mont César	<i>Tradition apostolique et Canon romain</i>	52
Joseph A. JUNGSMANN, S.J. Professeur honoraire à l'Université d'Innsbruck	<i>Le Canon romain et les autres formes de la grande prière eucharistique*.</i>	62
Johannes BETZ, Professeur à l'Université de Mayence	<i>Sacrifice et action de grâces*</i>	78
Louis BOUYER, de l'Oratoire	<i>La Préface et le Sanctus ...</i>	97
Placide BRUYLANTS † Moine du Mont César	<i>Les préfaces du Missel romain</i>	111
Cipriano VAGAGGINI, O.S.B.	<i>Le Canon romain et la réforme liturgique ...</i>	134
Joseph GELINEAU, S.J.	<i>Les interventions de l'assem- blée dans le canon de la messe</i>	141

* Traduction française de A. RECKINGER.

BIBLIOGRAPHIE

M. VERICEL, *L'Évangile commenté par les Pères* (F. RECKINGER), 150 — J. MOSSAY, *Les fêtes de Noël et d'Épiphanie d'après les sources littéraires cappadociennes du IV^e siècle* (F. R.), 150 — *Bibliotheca Sanctorum*, tomes 1 à 7 (de A à LHUIL) (P. JOUNEL), 151 — J. DUBOIS, *Le Martyrologe d'Usuard* (P. J.), 154 — *Le chant liturgique après Vatican II* (P. J.), 155 — *Le dimanche* (P. J.), 156 — E. GRIFFE, *La Gaule chrétienne à l'époque romaine, t. 3 : La cité chrétienne* (P. J.), 157 — Ph. SELLIER, *Pascal et la liturgie* (P. M. GY), 157.

Livres reçus 159